

*Elus du personnel  
Collège J.CHARCOT  
Lyon 5*

*Monsieur le recteur d'académie  
s/c  
Monsieur l'inspecteur d'académie  
s/c  
Monsieur le principal du collège J.CHARCOT*

*Le 24 janvier 2020,*

*Objet : Suppression d'un poste de personnel de direction*

*Monsieur,*

*C'est avec un fort désarroi que nous venons d'apprendre que notre collège est sous le coup d'une suppression de poste de personnel de direction.*

*Et c'est avec inquiétude que nous vous interpellons aujourd'hui.*

*En effet notre collège porte de nombreuses spécificités qui nécessitent un suivi important pour la direction.*

*Nous sommes dans un territoire où la présence des établissements privés nous impose une concurrence de plus en plus forte.*

*Nous devons multiplier les projets, coûteux en temps d'organisation, de mise en place mais aussi en moyen humain et financier. Le pilotage et la supervision, ne serait-ce qu'en terme de responsabilité est d'autant plus lourde pour les personnels de directions.*

*Dans le même objectif nous devons offrir un suivi de plus en plus individualisé à nos élèves avec une explosion d'enfants à besoin particulier. La volonté de se démarquer de certains établissements privés à cet égard est saluée par de nombreux parents qui trouvent enfin au collège Charcot une vraie prise en charge des besoins de leurs enfants. Là encore, la coordination, l'impulsion pour la mise en place de nouvelles manières d'aborder les difficultés des élèves ( cf projet neurosciences) nécessite une implication forte de la part d'un personnel de direction.*

*De plus concernant cette particularité, nous souhaitons vous rappeler la présence d'une section d'enseignement générale et professionnelle adaptée qui certes est pilotée par un personnel de direction spécifique mais qui fait partie de l'EPL et doit être à ce titre gérée par celui-ci.*

*Le collège Charcot s'est doté d'une identité forte par la présence d'un partenariat avec le conservatoire de musique de la ville de ST Foy et ainsi la gestion d'une section CHAM dont le suivi, l'organisation ( éd complexe, personnel de vie scolaire mobilisé pour accompagnement...) s'ajoute à la mission d'un personnel de direction.*

*Mais d'autres dispositifs appellent à un accompagnement, à la responsabilité d'un personnel de direction. Nous avons une association sportive qui fonctionne très bien avec plus de 50% d'élèves licenciés, une section sportive tennis de table, un atelier artistique danse... Tout cela doit être suivi pour que cela s'intègre dans le projet commun de l'établissement.*

*L'accueil et l'accompagnement de la SESS Champagnat salués par l'ensemble des protagonistes en est encore un exemple.*

*Pour finir le projet de restructuration prévue par la Métropole pour 2023 va nécessiter un gros investissement en plus des missions habituelles du personnel de direction. D'autant plus que depuis plus d'une dizaine d'année aucune modification des bâtiments du collège n'avait été entreprise et que le projet prévoit un accroissement notable des élèves (550 au lieu de 350). Le suivi d'un tel chantier nécessite une implication très importante de la direction.*

*C'est donc avec l'inquiétude que notre EPLE va souffrir d'un manque d'encadrement pour son bon fonctionnement et pour remplir les objectifs qu'il s'est fixé que nous dénonçons cette décision de supprimer un poste de principal adjoint au collège Jean Charcot.*

*Nous souhaitons que vous mainteniez ce poste.*

*En espérant votre attention*

*La communauté enseignante du collège Jean Charcot Lyon 5*